N°4 - Eté 2022

# LE PETIT OUSSOIS

Le bulletin municipal de la commune d'Ousse-Suzan

**Après de nombreuses années de collecte, Mr Jean Coudroy nous ouvre les portes de sa très riche collection d'objets du passé. Axée sur l'outillage et les ustensiles nécessaires à la vie courante dans les fermes d'antan, cette visite rappellera forcement beaucoup de souvenirs à nos anciens. Alors suivez le guide pages 10-12.**

## Jeudi 21 SOURCES ET PATRIMOINE À OUSSE-SUZAN

**A la Chapelle de Suzan**

**19h : Pique-nique sur l'airial (Snack – Buvette par Les Amis de la Chapelle)**

**A partir de 20h : Balade racontée autour des sources et lecture à la lueur des torches, des fresques murales du XVI° siècle de la Chapelle. GRATUIT.**

**Le dossier de ce numéro, consacré à l'eau potable à Ousse-Suzan, essaie de répondre aux questions que vous vous posez peut-être. A lire pages 8-9.**

**Bien sûr retrouvez également dans ce numéro du Petit Oussois toutes vos rubriques habituelles avec une actualité riche en ce premier semestre 2022.**

# ACTUALITES DE LA MAIRIE

## Sommaire

**Couverture : à la Une**
**P 2 - Actualités de la Mairie**
Sommaire
Edito de Mr le Maire
**P 3-4 - Actualités de la Mairie**
Principales délibérations du Conseil
Actualités commissions municipales
Quand Jack remplace Jérémy
… Par Marie-Hélène Rebours
RPI Sources d'Oya – nouvelle maîtresse
Horaires, adresse, contacts
**P 5-6 - Actualités de la commune**
État civil et nouveaux arrivants
Agenda de l'été
Actions sociales – le CCAS œuvre …
… Et si vous avez besoin
Les infos du côté de la CCPM
. Bus France Services
. Conseiller numérique
. Ludobus
. Aides aux investissements pro
**P 7-8 - Dossier du numéro**
L'eau potable à Ousse-Suzan
**P 9 - Au Fil du Bez**
On parle d'Ousse-Suzan …
**P 10-12 - Portrait du numéro**
La collection de Monsieur Jean
**P 13-14 – Page Spéciale –**
**Vivre ensemble – Bienveillance**
. Insécurité récurrentes
. J'ai besoin de tables et bancs
. Bruits de voisinage
. Protégeons nos forêts
. Gardons un village propre
**P 15-16 - La vie des associations**
Comité des fêtes
ACCA
Comité de Foire
Association Amicale des Oussois
ASA DFCI
Les Amis de la Chapelle
L'Association Culturelle d'Ousse-Suzan
**P 17 - Photo d'Antan**
**P 18 - Les jeux**
**P 19 - Les numéros utiles**
**P 20 - Coup de pouce**

## Edito de Mr le Maire

### L'animation de notre village reprend !

Nous n'avons pas vu passer ces six premiers mois, riches d'événements, de réunions et de projets. Les associations ont pu se retrouver en présentiel et renouveler leur bureau, prévoir leur planning d'animation. La dynamique est repartie comme on a pu le voir lors des premières manifestations de l'année. Que nous avons été heureux de voir des repas dans la salle multi-activités et du monde sur le site de Suzan après deux ans d'absence de la foire.

Les projets de la commune sont toujours riches et denses, nous œuvrons à continuer l'aménagement du bourg avec un espace ludique et sportif qui s'intègrera dans le paysage autour des bâtiments publics, nous avançons dans le projet d'aménagement de l'école des garçons pour lequel un architecte planche sur des propositions, Numérue n'est pas abandonné mais des solutions doivent être trouvées à des situations complexes et enfin un projet important : nos églises qui demandent du temps dans le montage des dossiers.

Nous regrettons la fermeture du Kaléo et mettons tout en œuvre pour trouver une solution afin que ce multiple rural rouvre le plus rapidement.

Jérémy, notre employé communal, a demandé une disponibilité pour tenter de nouvelles aventures et nous avons recruté Jack que vous avez très certainement aperçu, sa présentation vous sera faite dans les pages qui suivent.

La communauté de communes continue de développer des prestations au plus près de notre commune à l'instar du Bus France service que nous vous invitons à venir rencontrer le Mardi Matin aux abords de la Mairie sans oublier le conseiller numérique qui vous forme et vous informe sur votre connaissance informatique.

La saison estivale est là et nos manifestations arrivent, nous avons hâte de vous retrouver autour de la salle pour les fêtes, hâte de refaire tourner les machines de la battère. Nous tenons à remercier l'engagement bénévole qui a toujours été présent sur notre commune comme nous pouvons le voir encore avec la création d'une toute nouvelle association qui a pour objectif la mise en place d'un événement musical sur le site de suzan.

Que cet esprit de partage et de solidarité demeure.

**Jacky PERSILLON**
**Maire d'Ousse-Suzan**
***Directeur de Publication***

# ACTUALITES DE LA MAIRIE

## Principales délibérations du conseil municipal

- Délibération pour la demande de subvention « Dotation d'équipement territoires ruraux » pour le projet d'aménagement ludique et sportif,

- Délibération pour la création d'emploi dans le cadre du remplacement de Jérémy Poudenx en disponibilité,

- Délibération pour la vente d'un terrain au lieu-dit le bourg à Mr BEE,

- Délibération pour le choix de l'architecte du projet d'aménagement ludique et sportif,

- Délibération pour le choix de l'architecte du projet de l'école des garçons,

- Délibération pour l'approbation des comptes de gestion, des comptes administratifs, et affectation du résultat 2021,

- Délibération pour le vote des taxes directes locales pour 2022,

- Délibération pour l'attribution de subvention aux associations oussoises,

- Délibération pour le vote du budget 2022,

- Délibération pour la participation communale au centre de loisirs d'Ygos-St-Saturnin

- Délibération pour l'état d'assiette et destination des coupes de bois 2023

***Retrouvez tous les comptes-rendus détaillés sur https:\\www.ousse-suzan.fr***

## Actualités des commissions municipales

**Commission Finance** :

**Le budget 2022**, a été élaboré en analysant les comptes réalisés 2021 et en tenant compte des augmentations tarifaires à venir (énergie par exemple).

**Fonctionnement** : Excédent 2021 : 77 358,99 € **+** Cumul excédents antérieurs : 152 717,99 € **+** Transfert SEA (Service Eau Ass.) : 5 272,84 € **SOIT *un excédent de fonctionnement : 235 349,82 € à reporter sur 2022*.**

**Investissements** :

Recettes : 169 890,78 € (récupération TVA /investissements - mairie, salle multi-activités -,

Dépenses : 81 895,43 € (mise aux normes accès handicapés, allée quartier bourg, Pont des Barres).

Excédent 2021 : 87 995,35 € + excédents antérieurs 36 476,08 € + Transfert SEA : 9 286,68 € ***SOIT un excédent d'investissements de 133 758.11 €.***

**Commission Forêt :**

Pour le calendrier d'entretien des parcelles de pins 2022, il est décidé de nettoyer celles du site de Suzan. La commission a fait établir différents devis qu'elle va présenter en conseil municipal prochainement.

➲ *Si vous avez besoin de bois de chauffage, rapprochez-vous de la mairie, des solutions sont envisagées.*

**Commission Travaux, logement, cadre de vie, matériel et commerce :**

- **Les travaux de viabilisation** sont réalisés au nouveau quartier du bourg, tous les lots sont en passe d'être vendus, les travaux de constructions ont démarré pour certains nouveaux propriétaires.
- **Logements intergénérationnels** : la mairie a acquis le dernier terrain du lotissement des chênes.
- **Cadre de vie, Aménagement du bourg** : Pour le projet d'aménagement paysager, sportif et ludique, un projet d'architecte a été présenté à la commission, qui en a accepté la genèse. Les demandes de financements sont faites et le projet une fois finalisé par la commission, sera mis au vote du conseil municipal.
- **Commerce** : Depuis le 1er juillet, le commerce multiple rural est libre. La commission s'interroge sur son avenir et se laisse le temps d'y réfléchir pour ne pas perdre le dernier commerce du village.

**Commission Sport, Loisirs, Culture, Associations** :

Les subventions votées au budget 2022 ont été versées aux associations oussoises.

**Commission Voirie communale**

La signalisation routière prévue aux arrêtés municipaux 2021 (zones 30 et 50), est réalisée.

# ACTUALITES DE LA MAIRIE

## Quand Jack remplace Jérémy,

### La commune accueille un nouvel employé

Depuis ce début de mois, Ousse-Suzan accueille un nouvel employé, Jack Crapoulet, qui remplace Jérémy Poudenx, en disponibilité pour six mois. Jack, 48 ans, domicilié à Morcenx, est Landais depuis vingt-cinq ans et a été auparavant à son compte dans l'entretien des jardins et espaces verts. Son rayon d'action professionnel durant ces sept dernières années allait de Morcenx et ses environs jusqu'à Sabres et Pissos.

Familier de tout l'outillage et des travaux paysagers, il s'est très vite adapté aux exigences de son poste sur la commune, dont on le verra régulièrement sillonner les différents secteurs.

En plus de l'entretien de la voirie, des bâtiments et des espaces paysagers, il sera présent pour aider les associations de la commune lors des manifestations (fête de la Batère, foire de Suzan etc.). La transmission avec son prédécesseur faite, il lui a fallu intégrer bon nombre d'informations. Mais Jack maîtrise l'organisation et sait compter sur un briefing hebdomadaire auprès du maire, Jacky Persillon. Gageons que les Oussois ne mettront pas longtemps à intégrer au sein de la commune Jack, qui se dit très content de son embauche et du poste qu'il occupe.

Marie-Hélène Rebours

Le nouvel employé communal, Jack Crapoulet dans son cadre de travail. M.-H.R.

**Article SUD-OUEST paru le 13 avril 2022, écrit par Marie-Hèlène Rebours, habitante d'Ousse-Suzan, et correspondante super locale du Journal Sud-Ouest, que nous remercions pour sa qualité de travail et d'écriture sur les nouvelles du village. Nous profitons ici, dans cette édition du PO4, de vous présenter son travail sur différents sujets traités sur la commune.**

## RPI des Sources d'OYA

### Une nouvelle maîtresse pour la saison 2022-2023

**Anaïs Dupéré** intègrera l'école communale à la rentrée prochaine en remplacement de Mme LABERNEDE Leslie, que nous remercions de son implication pour les enfants scolarisés à Ousse-Suzan.

*« Bonjour à tous les Oussois et Oussoises,*

*Je me présente, je m'appelle Anaïs Dupéré. Je suis landaise, originaire de Dax et j'ai été nommée pour la rentrée 2022-2023 à l'école d'Ousse-Suzan. Je serai l'enseignante des CE1 du RPI des Sources d'OYA, ainsi que la directrice de l'école d'Ousse-Suzan.*

*J'enseignerai à 80 % cette année car je suis également maman d'un petit garçon de 16 mois. Je serai donc complétée par une personne que nous connaitrons normalement début juillet.*

*Je suis ravie de connaître un nouveau RPI et son fonctionnement, ainsi que de nouveaux collègues et j'espère passer avec vous tous une très belle année scolaire !*

*A très bientôt ! »*

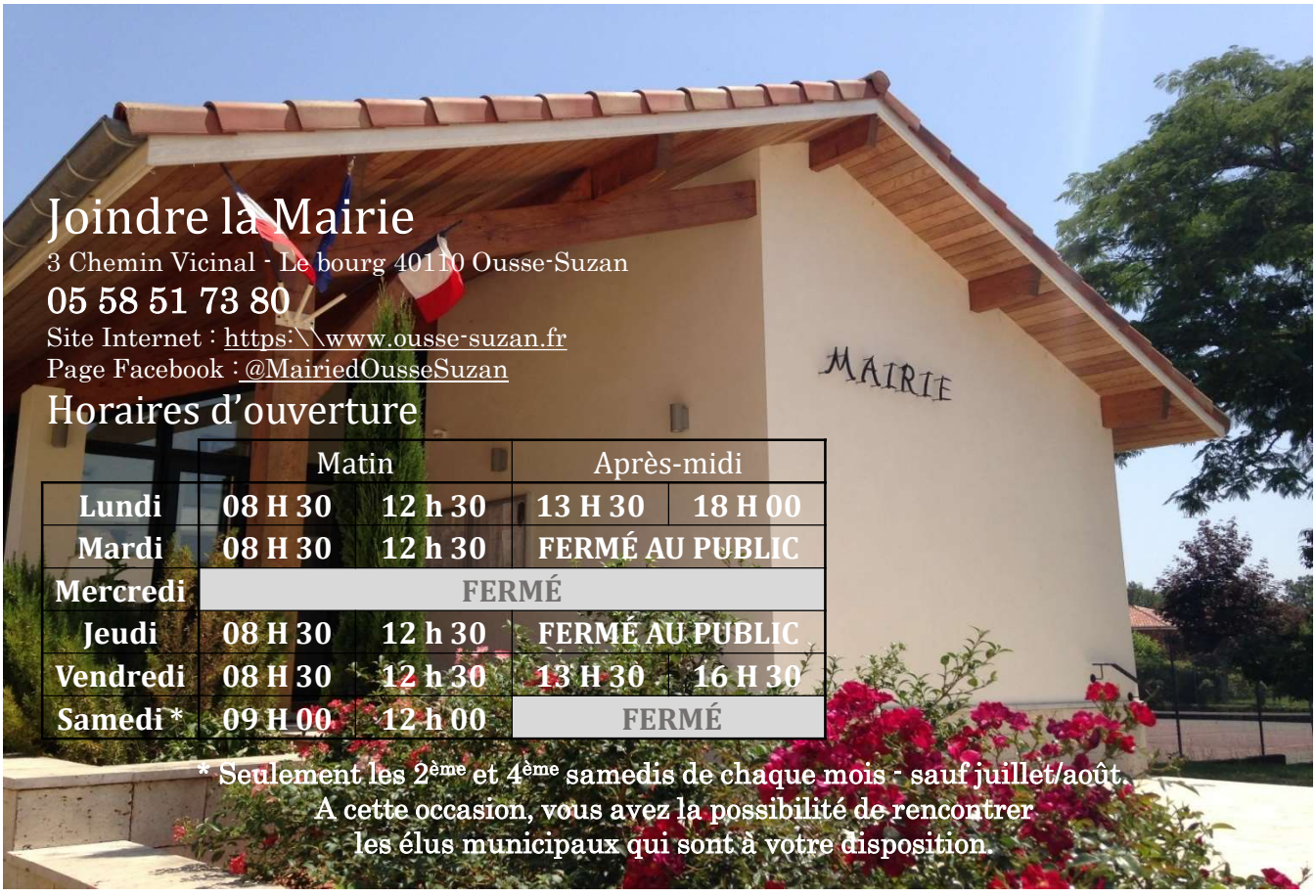


## Joindre la Mairie

3 Chemin Vicinal - Le bourg 40110 Ousse-Suzan

**05 58 51 73 80**

Site Internet : https:\\www.ousse-suzan.fr

Page Facebook : @MairiedOusseSuzan

### Horaires d'ouverture

| | Matin | | Après-midi | |
|---|---|---|---|---|
| Lundi | 08 H 30 | 12 h 30 | 13 H 30 | 18 H 00 |
| Mardi | 08 H 30 | 12 h 30 | FERMÉ AU PUBLIC | |
| Mercredi | FERMÉ | | | |
| Jeudi | 08 H 30 | 12 h 30 | FERMÉ AU PUBLIC | |
| Vendredi | 08 H 30 | 12 h 30 | 13 H 30 | 16 H 30 |
| Samedi * | 09 H 00 | 12 h 00 | FERMÉ | |

* Seulement les 2ème et 4ème samedis de chaque mois - sauf juillet/août.

A cette occasion, vous avez la possibilité de rencontrer les élus municipaux qui sont à votre disposition.

# ACTUALITES DE LA COMMUNE

## État civil et nouveaux arrivants

### Naissances

Lissandro PASCONI né le 14/04/2022
Fils d'Amélie DONTANS et Mathieu PASCONI
***Félicitations aux parents !***

### Nouveaux arrivants

M. MENNIER Yann et Mme LETURC Chantal
Mme CRISTAL Mélanie
M. et Mme GREGOIRE Pierre et Valérie
***Bienvenue à eux !***

## Agenda de l'été 2022

**21 juillet** : Balade contée sur Suzan – animation Office du Tourisme Pays Morcenais : balade sur les sources et lecture des peintures murales de la Chapelle – pique nique et buvette (Les amis de la Chapelle)
**30 juillet :** Fête de la Battère - Comité des fêtes

**7 août** : L'Ousstrail – 24, 10 et 5 kms + Duo 24 kms + marches 5 et 10 kms sur le site de Suzan
**17-21 août** : Fêtes patronales- bourg– Com. des fêtes
**29 septembre** : Fête de la Saint-Michel - Foire d'Ousse-Suzan sur le site de Suzan

# ACTIONS SOCIALES

## A Ousse-Suzan, le CCAS œuvre …

Le Centre Communal des Actions Sociales a décidé de reconduire ses aides pour 2022 :

- Aide de 150 € au Permis de conduire pour les jeunes de 18 à 25 ans. Si vous êtes intéressés, rapprochez-vous de la Mairie pour les conditions d'obtention. En 2021, un jeune oussois a pu en bénéficier.

*Sachez qu'au-delà du CCAS, **L'A.L.P.C.D.** - Association Landaise pour le Perfectionnement des Conducteurs Débutants aide les jeunes de 18 à 25 ans pour préparer le permis B ou la conduite accompagnée.*

- Téléalarme : L'abonnement 2022 est pris en charge à 100% par le CCAS. Le coût de l'opération 2021 a été de 1 115 € pour une dizaine de bénéficiaires.

Pour la fin d'année, le CCAS envisage d'organiser le traditionnel repas - si les conditions le permettent -, et devrait avoir lieu courant novembre 2022. Nous vous tiendrons informés.
Qui dit fin d'année, dit cadeau. Le comité du CCAS planche sur le panier 2022, l'occasion de faire découvrir à nos anciens des produits artisanaux et locaux.

## … Et si vous avez besoin

**ALPCD –** Aide au perfectionnement des jeunes conducteurs 169 Av. du Stade, 40000 Mont-de-Marsan- Téléphone : 05.58.06.20.02
**Epicerie Sans Façon** – Epicerie sociale et solidaire
7 rue Anatole France 40110 Morcenx-La-Nouvelle
Téléphone : 05 58 04 42 21
**Secours Populaire Français Landes**
243 Chemin de l'Évasion, 40000 Mont-de-Marsan
Téléphone : 05 58 06 27 32
**La Banque Alimentaire Landes** – Pour la lutte contre la faim 243 Chemin de l'Évasion, 40000 Mont-de-Marsan - Téléphone : 05 58 75 68 08
**Résidence Lucie AUBRAC,** créée en 2010 - dispositif local dans l'habitat social et l'insertion des jeunes.
Contact : Monica BALTZER
05 58 08 10 10 - 06 18 35 14 76

# ACTUALITES DE LA COMMUNE

## Les infos du côté de la Communauté des Communes du Pays Morcenais

## Bus France Services

Le Bus France Services du Pays Morcenais regroupe en un seul et même endroit la CAF, la CPAM, la CNAV, la MSA, Pôle emploi, la Caisse de retraites, les impôts, les services du ministère de l'Intérieur, de la Justice, et la Direction Générale des Finances Publiques.

Bérénice et Arnaud vous accompagnent dans vos démarches administratives quotidiennes.

**Le Bus France Services est installé sur la place de la mairie, de 10h30 à 12h30 :**

Mardis 5, 12 , 19 et 26 juillet et samedi 30 juillet
Mardis 23 et 30 août
Mardis 6, 13, 20 et 27 septembre 2022.

Pour le contacter, par courriel :
busfranceservices@paysmorcenais.fr
Par téléphone : 06.77.29.37.77 ou 07.87.09.30.37

## Ludobus

Sa vocation : permettre à tous d'accéder à la culture du jeu, aux loisirs ludiques.

**Sera présent à la salle multi-activités :**

Mardi 2 et Mercredi 3/08 de 10h à 16h
Mardi 27/09 : 16h30 – 18h00
Mercredi 28/09 : 14h30 - 17h00
Mardi 15/11 : 16h30 - 18h00
Mercredi 16/11 : 14h30 – 17h00
Pour le contacter, par téléphone : 07.76.14.03.55

## Conseiller numérique –

Jérôme Jolet, vous accompagne dans l'utilisation quotidienne des outils du numérique dans son ensemble (fonctionnement de votre équipement, navigation internet, gestion des courriels …).

**Il sera présent au e-média d'Ousse-Suzan, de 10h à 11h30 :**

Vendredis 15 juillet, 26 août et 16 septembre 2022.

Pour le contacter, par courriel :
conseillernumérique@paysmorcenais.fr
Par téléphone : 06.76.84.01.89

## Aide aux investissements professionnels

La communauté des communes au travers de sa compétence économique a mis en place, depuis quelques années, un règlement d'aide aux investissements productifs des entreprises en complément des dispositifs mis en œuvre par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

**Qui peut en bénéficier ?**

Les entreprises immatriculées (TPE, Entrep. individuelles, Micro-entreprises), exerçant une activité sédentaire en Pays Morcenais dans les secteurs de l'Artisanat, du Commerce et des Services. Les entreprises en création, transmission-reprise, modernisation ou développement.

**Quel type d'investissements ?**

- Acquisition de biens d'équipements productifs pour l'entreprise, mobilier, agencement, matériel
- Renouvellement de l'appareil productif pour augmenter les capacités de production de l'entreprise.

**Quel montant de subvention ?**

25% de la dépense éligible HT comprise entre 2 000 € et 16 000 €, aide maximum : 4 000 €.

**Renseignements et conditions d'éligibilité** auprès de la Communauté de Communes du Pays Morcenais.
Par Téléphone : 05 58 04 14 15

# LE DOSSIER DU NUMÉRO

# L'eau potable à Ousse-Suzan

La loi NOTRé de 2015 instaure le transfert des compétences en matière de distribution de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées, aux établissements publics de coopération intercommunales d'au moins 15 000 habitants. Initialement prévu au 1er Janvier 2018, le délai de mise en application de ces dispositions a été prolongé au 1er Janvier 2026. La commune d'Ousse-Suzan a préféré devancer sereinement cette obligation en passant le relai au SYDEC dès le 1er Janvier 2021.

## SYDEC

Présent depuis 1937 dans le département des Landes, le Syndicat Départemental d'Équipement des Communes des Landes (SYDEC) a pour mission aujourd'hui – entre autres - d'assurer la production, le traitement, le transport et la distribution de l'eau potable.

Provenant exclusivement de nappes souterraines, cette ressource essentielle et vitale est acheminée jusqu'aux compteurs des usagers des communes membres. L'eau est contrôlée et analysée quotidiennement par les services du SYDEC et par l'Agence Régionale de Santé, assurant ainsi aux usagers le bénéfice d'une eau de qualité.

Le SYDEC garantit également la maintenance des installations et réalise les travaux d'investissements. 1 usager sur 4 consomme l'eau du SYDEC dans le département ! La préservation de la qualité de l'eau reste une priorité pour le SYDEC. L'eau des Landes est locale, écologique, mais surtout bonne pour la santé et pour la planète.

**« L'eau est une ressource naturelle gratuite et précieuse. C'est sa fourniture et son assainissement qui ont un coût ».**

### LE PRIX DE L'EAU

Les prix de l'eau et de l'assainissement peuvent varier d'une commune à l'autre en raison de facteurs techniques ou géographiques. Les prix sont fixés localement par les élus au sein de chaque comité territorial. Le prix de l'eau comprend :

+ la fourniture de l'eau potable (la production, le traitement éventuel, le transport, le stockage, la distribution et les charges d'exploitation),
+ l'assainissement (la collecte, le transport et le traitement des eaux usées et les charges d'exploitation),
+ les redevances de l'Agence de l'Eau et la TVA.

### LA QUALITÉ ET LA LOCALISATION DE LA RESSOURCE

+ Plus la qualité de l'eau est bonne au captage → moins elle aura besoin de traitement.
+ Plus l'eau est accessible aisément → moins le pompage coûtera cher.
+ Plus la ressource est éloignée des points de stockage et de desserte → plus le transport sera cher. Les problèmes de pollution obligent aujourd'hui à puiser l'eau de plus en plus loin des lieux de consommation et à développer des interconnexions pour assurer une sécurisation de l'approvisionnement.

# LE DOSSIER DU NUMÉRO

## L'eau potable à Ousse-Suzan - *suite*

### L'ASSAINISSEMENT

Les équipements et les traitements sont adaptés en fonction de la nature des eaux usées, de la fragilité et de la sensibilité du milieu où les eaux sont rejetées et des exigences réglementaires.

### LA DENSITÉ DE LA POPULATION DESSERVIE

Lorsque l'habitat est dispersé ou faiblement aggloméré, les réseaux de distribution et de collecte d'eaux usées sont plus coûteux par habitant desservi.

### LES INVESTISSEMENTS

Ce qui contribue aux variations d'investissement et se répercute sur la facture de l'abonné :
+ la taille de la collectivité,
+ le niveau et l'âge des équipements,
+ les investissements réalisés,
+ le remboursement des emprunts,
+ la constitution de provisions pour l'extension ou le renouvellement des installations,
+ le montant des subventions accordées (ex. Agence de l'eau et Conseil départemental).

### LE MODE DE GESTION – VOTRE FACTURE

La gestion en régie directe (choisie par le SYDEC) revient moins cher que la gestion déléguée. Elle assure transparence et démocratie dans les décisions d'investissement et la fixation des prix par vos élus.

Concernant votre facture, les trois rubriques principales sont l'eau, l'assainissement et l'agence de l'eau Adour Garonne. Elles comprennent pour :

- La redevance « Eau » : un abonnement et une part liée à votre consommation.
- La redevance « Assainissement » : un abonnement et une part liée à votre consommation.
- La redevance de l'Agence de l'eau :
  + la redevance « Lutte contre la pollution » qui concerne la pollution rejetée par les habitants,
  + la redevance « Prélèvement » qui concerne les m3 d'eau prélevés en milieu naturel,
  + la redevance « Modernisation des réseaux de collecte » : une taxe qui est appliquée uniquement pour les collectivités équipées d'un réseau d'assainissement collectif.

*Source : SYDEC 40*

# AU FIL DU BEZ

## ON PARLE D'OUSSE-SUZAN DANS LE JOURNAL SUD-OUEST

OUSSE-SUZAN

### D'ambitieux projets pour l'avenir

Prévue le samedi 22 janvier, la traditionnelle cérémonie des vœux du maire n'aura pas lieu au vu du contexte sanitaire. On peut néanmoins revenir sur les réalisations de 2021 et esquisser la feuille de route pour l'année à venir et au-delà. Comme un peu partout, la majorité des événements qui jalonnent la vie du village a dû être annulée, mais une journée ball-trap, une opération poule au pot à emporter et des après-midi récréatifs ont prouvé que la mobilisation et l'enthousiasme étaient toujours bien présents, à Ousse-Suzan.

La nouvelle zone, qui concentre nombre de projets. M.-H. R.

L'école du village a accueilli une nouvelle maîtresse ainsi que 21 enfants en CE1, au sein du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) des sources d'OYA (Ousse-Ygos-Arengosse).

Enfin, la fin de l'année a vu le changement de gérants au restaurant le Kaléo, où on a salué l'arrivée de Tessa et Fabien.

**Démographie en hausse**

Au seuil de 2022, la population est de 293 habitants. Nombre corroboré par la dizaine de nouvelles constructions en cours ou prévues pour l'année à venir.

En corollaire de la création du quartier du stade et de ses quatre nouvelles constructions privées, une zone d'espace ludique et sportif devrait voir le jour côté nord et est du terrain de foot. À plus long terme, un site multigénérationnel est à l'étude, en partie est du nouveau quartier du stade. L'habitat s'articulerait autour d'un espace commun afin d'accueillir les seniors de la commune.

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne école des garçons devraient se faire en 2023 pour une réception des travaux en 2024 de plusieurs logements. L'installation de panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h ainsi que des techniques de ralentisseurs viendront réduire la vitesse sur le triple axe Ygos-Beylongue-Saint-Yaguen.

Numérue : le travail préalable de ce dossier, qui permettra de donner une numérotation à chaque habitation, a été réalisé en 2021 avec l'espoir que sa concrétisation se fera cette année.

Malgré le contexte, l'équipe municipale affiche des projets ambitieux, en souhaitant se retrouver rapidement, dans cet esprit de partage et de solidarité qui anime le village.

**Marie-Hélène Rebours**

OUSSE-SUZAN

### L'amicale en virée au Pays basque

M-H R.

Samedi 4 juin, le bus a embarqué la trentaine de membres de l'Amicale des Oussois, destination Dancharia et ses ventas. Pour cette première sortie de l'association, la journée fut belle et réussie. Entre balades, achats et déjeuner, chacun pouvait choisir son programme avant un retour chantant.

OUSSE-SUZAN

### Le site naturel de Suzan est maintenant protégé

Un nouvel arrêté municipal permanent de préservation du site autour de la chapelle de Suzan a été mis en application. Considérant que la commune d'Ousse-Suzan compte moins de 5 000 habitants, il interdit tout stationnement et rassemblement de caravanes, autos-caravanes et camping-car sur l'ensemble de l'airial de Suzan. Une dérogation est accordée pour les manifestations (Batère, foire, fêtes etc.. ) organisées par les associations de la commune et validées par la mairie.

En fonction de ces manifestations, l'arrivée des véhicules peut être autorisée la veille, avec un départ impératif à l'issue de l'animation.

**Préserver le site**

Des panneaux d'information ont été installés sur chaque route menant à la chapelle de Suzan.

Il s'agit avant tout de préserver le site classé en évitant le camping sauvage et les branchements électriques non autorisés afin de veiller à l'hygiène et la sécurité des habitants ainsi que d'assurer la protection et la quiétude des promeneurs.

**Marie-Hélène Rebours**

Les panneaux d'information installés sur les accès au site naturel de Suzan. M.-H. R.

OUSSE-SUZAN

### Une fête réussie avec un millier de chiens courants et de nombreux passionnés

Ce fut une magnifique journée en tous points réussie qui a eu lieu à Suzan ce samedi 28 mai. L'Afaccc 40 (Association française pour l'avenir de la chasse aux chiens courants) y a organisé la Fête du chien courant et de la nature. Une manifestation d'ampleur départementale et même au-delà puisque étaient présents des équipages des Landes mais aussi de la Gironde, du Gers, ou encore du Lot-et-Garonne.

Cette journée a été l'occasion de rencontrer et de dialoguer avec de véritables passionnés, des femmes et des hommes amoureux de leurs chiens, attentifs à leur équilibre et avec lesquels ils partagent complicité et affection. L'occasion aussi d'admirer ces chiens installés dans des couloirs grillagés, protégés par un couvert de fougères à l'ombre des chênes, et de déambuler parmi les stands d'exposants.

La démonstration d'un équipage a conquis le public. M.-H. R.

**Au programme**

La messe de la Saint-Hubert a été célébrée dans la chapelle au son des trompes. Rappelons que l'art des sonneurs est classé au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco. Le repas, servi sous les chênes, a, lui, été animé par les bandas.

Dans l'après-midi, le spectacle a débuté par le défilé des différentes races de chiens, menés par leur propriétaire et souvent présentés par des enfants très fiers de leur fidèle compagnon. Une vingtaine de races étaient représentées, dont la plus ancienne, le Billy, ainsi que le Beagle Harrier, race née à Arengosse. Ont suivi une démonstration de saut à cheval par la championne de France de saut de chasse et enfin la prestation des équipages de chasse à courre dont les très belles évolutions de chevaux, cavaliers et meutes mettent en avant le travail des chiens.

Un concours de sonneurs a clôturé le spectacle accompagné d'un vibrant hommage rendu par les membres de l'Afaccc à un grand veneur, Robert Henault, décédé en avril.

Beaucoup de monde, une organisation sans faille, un programme intense et un plaisir partagé ont marqué cette journée, organisée avec la participation de la commune d'Ousse-Suzan, l'Association communale de chasse agréée locale et le Comité des fêtes.

**Marie-Hélène Rebours**

**JOURNÉE EN CHIFFRES**

Côté chien : 400 mètres de couloirs de box grillagés ; 95 meutes de chiens courants ; un millier de chiens présents sur l'airial de Suzan ; 20 races différentes (Français tricolore, Anglo Poitevin, Griffon bleu, Black and Tan, Ariégeois, Petit bleu de Gascogne, Gascon Saintongeois...), dont le Billy, la plus vieille race de chien courant (300 ans d'existence) et le Beagle Harrier, race née à Arengosse et créée par le baron Gérard Grandin de l'Eprevier, au château de Castillon, au XIXe siècle.

Côté public et organisation : plus de 2 000 visiteurs ; 820 repas confectionnés par l'ACCA et le Comité des fêtes d'Ousse-Suzan ; quatre chapiteaux érigés sous les chênes ; une banda, Lous Pégaillouns de Parentis ; 100 membres de l'Afaccc ; une centaine de bénévoles ; 12 sonneurs ; 20 exposants.

3/06/2022

# PORTRAIT DU NUMÉRO

## La collection de Monsieur Jean

### C'est beau l'Amour.

Jean et Paule Coudroy se sont connus lors des fêtes d'Arengosse de 1959. Jean venant de sa Chalosse natale, de Poyanne plus exactement, connaissait déjà notre commune et ses alentours pour y avoir couru quelques courses cyclistes fort à la mode à l'époque. Comme beaucoup de jeunes de ce temps-là, à 23 ans, Jean avait déjà exercé plusieurs métiers et fait son temps de régiment durant le conflit en Algérie. C'est donc tout naturellement qu'ils décidèrent de se marier en 1961. Ils ont ainsi fêté l'année dernière leurs noces de diamant.

Les outils pour le travail de la vigne

### Les Années « Lamarque »

Installé à la Sapinière dans la maison familiale de Paule, Jean est embauché à la scierie Lamarque comme conducteur dans un premier temps : « *Il fallait faire 10 heures par jour. Ils m'avaient mis sur un chariot, à raison de 60h par semaine. Bien content de les faire pour le salaire, c'était le SMIC.* » Ensuite il passe à l'administration où il restera pendant 14 ans. Enfin il devient agent forestier les 17 dernières années. Paule travaillait surtout aux travaux des champs, le maïs déjà à l'époque, mais aussi le ramassage de la résine et plus tard comme employée de maison à Carritz. « *Oh, c'était pas du tout la même vie, ça avait son charme aussi, on faisait avec ce que l'on avait, on n'avait pas des ambitions comme les jeunes de maintenant.* »

Sa 1ère collection, les cloches pour animaux de la ferme

La griffe qui servait à dessoucher les vieux ceps de vigne

# PORTRAIT DU NUMÉRO

## La collection de Monsieur Jean

Jean COUDROY présentant ses collections.

Paule COUDROY et le décalitre en cuivre

### La maison

C'est en 1970 que Jean et Paule décident de bâtir leur maison. Ils rachètent la maison natale de Paule et la rasent pour en construire une toute neuve à la place. Et c'est Jean qui réalisera la majeure partie des travaux. « *L'affaire s'est faite, il a fallu que je rase tout ça, toute la maison. Des pins m'ont été donnés pour faire la charpente, j'avais fait scier chez Lamarque, toute cette charpente.* »

Moule à beurre – La sapinière

### La retraite

*« En 1990, la scierie route de Mont-de-Marsan avait flambé. Tout était brûlé. Alors ils ont tout rebâti et quand cela a été modernisé, il a été question de licenciement. J'avais l'âge de partir, j'avais 57 ans, et je suis parti en 1992 à la pré-retraite. Pendant 3 ans, j'ai gagné comme si j'avais travaillé.*

*C'était M. Rémy, le Maire d'Ygos, qui était notre Directeur. Alors je lui ai demandé si c'était possible d'avoir la pré-retraite. Il m'a dit : « mais ça vous arrange ?*

*- Ben oui !*

*- Et bien moi aussi … ! »*

# PORTRAIT DU NUMÉRO

## La collection de Monsieur Jean

### Les associations

Jean a toujours participé à la vie associative d'Ousse-Suzan. De la DFCI à l'ACCA en passant par les Amis de la Chapelle de Suzan, les Amis du Brassenx et bien sûr les Anciens Combattants ou le Souvenir Français, Jean a toujours répondu présent. Il a également cultivé le blé battu lors des premières éditions de la fête de la Battère. Mais, il a surtout créé le premier comité des fêtes, en 1968, à la demande des jeunes du village. « *Avant, les fêtes, c'était le feu d'artifice, le bal et le bistrot… Le bal de Jean Dane, c'était le bal d'autrefois ! Il y avait de l'ambiance, mais là, les jeunes voulaient davantage ! Les nouvelles musiques ….* ».

Le blutoir utilisé pour séparer le son de la farine

### Et la collection dans tout ça !

Jean Coudroy a durant toute sa vie su préserver et conserver une foule d'objets issue du démembrement des anciennes fermes landaises familiales en commençant par celles de sa famille et de sa belle-famille. Ainsi, tous les objets et outils faisant partie du quotidien de nos aïeux, il les a restaurés avec passion. « *J'ai commencé avec les clochettes, parce qu'il y avait partout des clochettes, les clochettes des vaches, les clochettes des moutons, les clochettes des dindons …* » Aujourd'hui, la collection compte plus d'un millier d'objets classés par thématiques telles que l'élevage, le travail de la terre, le travail de la vigne, les outils du résinier et bien d'autres. Une collection qui vous transporte dans le temps où l'électricité et la mécanisation n'existaient pas. Une collection qui ne laisse pas indifférent à qui aime l'histoire et le patrimoine de notre belle région.

Joug servant au portage de l'eau

Différents outils agraires

# PAGE SPECIALE

# VIVRE ENSEMBLE - BIENVEILLANCE

## Incivilités récurrentes

C'est avec regret que nous constatons depuis plusieurs mois, certaines incivilités récurrentes dans notre village : Qu'il s'agisse**, de traverser le village au-delà de la limitation de vitesse autorisée, de bricoler ou tondre sa pelouse en dehors des horaires impartis, de dégrader le mobilier urbain, les toilettes publiques ou encore de piller le jardin des enfants !**

**Vivre ensemble est l'affaire de TOUS !**

**Vivre à Ousse-Suzan, c'est accepter de respecter ses enfants, ses voisins, ses habitants, ses lieux … et sa quiétude.**
**C'est savoir vivre avec nos différences et nos contraintes.**

Ici, nous vous rappelons quelques règles et devoirs de bonne conduite et de bienveillance - en cas de non-respect répétitifs – qui peuvent être verbalisables par les autorités compétentes. **Merci à TOUS !**

## J'ai besoin de tables et de bancs pour mon événement

La mairie a investi dans des tables et des bancs, à destination des habitants ou des associations qui en ont besoin pour l'organisation de leurs événements.

**Ces tables et bancs sont mis à disposition gratuite de chacun sous certaines conditions.**
**La demande doit être émise auprès du secrétariat de la Mairie pour enregistrement, et le matériel retiré auprès de Jack, au hangar communal, sur rendez-vous uniquement.**
Nous rappelons que cette facilité est une mise à disposition et qu'à aucun moment il ne s'agit d'un emprunt à long terme. En cas de non-restitution la Mairie se donne le droit de ne plus prêter.
**Merci.**

Centre-bourg d'Ousse-Suzan, Et proximité école

Agglomération d'Ousse-Suzan

**J'utilise du matériel à moteur pour jardiner, tondre ou bricoler, uniquement:**
**Les Jours** de la semaine entre **8h30/12h** et **14h/19h30.**
**Le samedi,** entre **9h/12h** et **15h/19h,**
**Le dimanche,** et **les jours fériés** entre **10h/12h.**
**Merci !**

# VIVRE ENSEMBLE - BIENVEILLANCE

## Gardons un village propre

### Pas de déchets sur la voie publique

**Respect du tri sélectif dans les 3 POINTS TRI de la commune (Quartier Larrivière, Ateliers Communaux et Suzan )**

## Déchetterie

**Pour les autres déchets deux déchetteries situées à Ygos-Saint-Saturnin et Arengosse**

Voir horaires et jours d'ouverture P19

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## Comité des Fêtes

L'été 2022 va débuter avec la **Fête de la Battère, le samedi 30 juillet**, une réunion d'information s'est tenue le 10 juillet à la salle des fêtes, nous avons besoin d'aide, toutes les personnes sont les bienvenues.

**Les fêtes du village seront le week-end du 20 août avec un programme bien complet.**

Hâte de tous vous retrouver.

Les présidents Florian et Julien.

## Comité de Foire

Enfin l'Assemblée Générale a pu se dérouler le 26 février 2022, avec l'élection du bureau et la planification pour l'organisation de la foire.

Les courriers ont été envoyés aux différentes administrations et aux commerçants, nous traitons les retours de courriers au fur et à mesure et nous faisons le nécessaire pour que la Foire se déroule dans de bonnes conditions.

**Rendez-vous donc le 29 septembre 2022.**

## ACCA OUSSE-SUZAN

L'Assemblée Générale a eu lieu le 17 juin 2022, avec la présentation du bilan financier.

Les dépenses sont principalement l'achat d'un tracteur et d'un gyrobroyeur ainsi que la poursuite des travaux du hangar des associations. Les comptes sont restés néanmoins stables.

Le président a fait le rapport sur la saison passée :

- Augmentation des battues et tir à l'affût pour sangliers.
- Manque de participants aux battues pour renards et chevreuils.

Le Président aimerait l'implication de plus de membres de l'association pour le nettoyage des lignes de tir (battues) et d'autres travaux.

La fête du chien courant a été une journée réussie.

Désormais vous pouvez nous suivre sur Facebook ACCA OUSSE-SUZAN pour les informations battues et autres.

Soyons vigilants et respectueux.

Bonne saison 2022 / 2023.

**AMICALE SAINT-ROCH - SAINT- MIQUÉOU devient**

## Association Amicale des Oussois

L'Amicale Saint Roch-Saint Miquéou est devenue l'Association Amicale des Oussois en date du 28 février 2022.

Le bureau a été renouvelé dans sa totalité, après la démission de l'ancienne équipe.

Ce nouveau bureau est composé de :

Présidente : Françoise Darrieutort
Présidente Adj. : Michèle Bosch
Trésorière : Josiane Biremont
Trésorier Adj. : Dominique Persillon
Secrétaire : Annie Dlubak
Secrétaire Adj. : Alain Tauzième

Un repas avec au menu omelette aux asperges a été organisé regroupant 56 convives.

Le 14 mai un loto, jeux de cartes et goûter ont été réalisés.

Le 4 juin, première sortie à Dancharia qui fut une belle journée.

Le 9 juillet s'est organisé le repas avec poulet à l'oignon.

D'autres animations telles que loto, jeux de carte, goûter sont prévues ainsi que le traditionnel repas de fin d'année.

Le bureau de l'amicale

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## ASA D.F.C.I

Le Président, Jacques Remazeilles et le Maire, Jacky Persillon, ont réceptionné le 27 juin dernier, une nouvelle « Remorque Feux Eteints, avec prise de force », flambant neuve, tout droit arrivée de l'usine bretonne où elle a été fabriquée.

Il s'agit d'une cuve de 3000 l destinée à accompagner les garde-feux lors de la surveillance des feux éteints après incendie ou d'être positionnée en premier secours lors des événements festifs extérieurs sur le village.

Son financement est couvert à 80 % par une subvention de l'Europe, l'ASA DFCI d'Ousse-Suzan prenant en charge les 20 % restants soit +/- 2000 €.

Le projet de création de la nouvelle voie DFCI est toujours en cours. Les propriétaires concernés ont été contactés, les discussions sont ouvertes !

Bon Eté à toutes et tous, Protégeons notre forêt.

*Responsable au feu du village : Dominique PERSILLON*
*Adjoint du responsable au feu : Michel DARRIGADE*

## Les amis de la chapelle

Le 29 juin 2022, les membres du bureau se sont réunis dans le but de relancer l'association. L'Assemblée Générale s'est tenue le 12 juillet 2022.

Deux urnes sont disponibles dans la Chapelle, une pour la paroisse, l'autre pour les dons faits aux Amis de la Chapelle ; ces dons versés sont destinés au soutien financier des événements organisés par l'association.

**Le 21 juillet 2022, à l'occasion de la balade nocturne qui aura lieu sur le site de Suzan, les bénévoles de l'association proposent un snack avec une buvette.**

En espérant vous voir nombreux. Le bureau

## L'Association Culturelle d'Ousse-Suzan est née !

Le 1er juillet 2022 s'est tenue l'Assemblée Générale constitutive de l'association. Une fois les statuts approuvés, le bureau s'est constitué de volontaires souhaitant faire vivre cette structure, sa composition est :

Président : Christian Deschamps, Vice-Président : Xavier Dargelos, Trésorier : Patrice Lecomte, Vice-Trésorier : M. Rodriguez et Secrétaires : Nicole Lisabois, Barbara Léger et Aurélie Giraud.

La cotisation Membre actif / adhérent sera de 20 €/an.

Plusieurs commissions spécifiques - nécessaire pour l'organisation du Festival - seront constituées (technique, artistique, communication, financière), elles sont ouvertes à toute personne souhaitant s'investir dans le projet en apportant son expérience, ses idées au bénéfice de la Culture et de l'Art.

**Le festival ne pourra exister sans bras, ni finance, différents événements sont prévus tout au long de l'année, pour fédérer et faire vivre l'Association Culturelle d'Ousse-Suzan.**

Samedi 14 mai 2022 SUD OUEST

OUSSE-SUZAN

### Un festival de musique en projet et une nouvelle association

L'idée d'un festival de blues, jazz et rock à Suzan germait depuis longtemps dans l'esprit de quelques Oussois, amateurs, professionnels de la musique ou simples passionnés. Elle a été présentée vendredi 6 mai devant un public nombreux et attentif.

La composition de l'assistance était déjà un indicateur de l'intérêt que suscite le projet auprès d'habitants du village – ceux que l'on ne voit pas en général dans les associations plus traditionnelles – et d'autres venus en voisins de Villenave, Arjuzanx, Arengosse ou encore Saint-Martin-d'Oney.

La première réunion de la nouvelle association culturelle s'est tenue le 6 mai. M.-H. R.

**Fédérer les volontés**

Cette première réunion avait pour but de fédérer des volontés et, dans un premier temps, de créer une association culturelle, dont les membres auront en charge la création et la réalisation de l'événement.

Le site de Suzan, que l'on connaît bien pour sa célèbre foire de la Saint-Michel, qui se déploie autour de la non moins célèbre chapelle Saint-Jean-Baptiste, édifice classé du XIIe siècle, a été choisi pour son rayonnement et son vaste airial.

Les bases posées, ce sont surtout les questions qui ont animé et fait progresser le premier jet du projet où, on l'a bien compris, tout était à faire et toutes les idées à débattre : de la connexion avec des groupes musicaux et artistiques en passant par les questions financières (budget, demandes de subventions, gratuité ou libre participation), les aspects techniques (scène, sonorisation, éclairage, sécurité), la partie communication et relationnel ; tous ces points seraient gérés par différentes commissions. Un programme ambitieux qui sera débattu lors de la première assemblée générale de la nouvelle association qui se tiendra début juin et où sera conviée la vingtaine de personnes qui se sont inscrites pour y participer et tous ceux que le projet séduit et qui s'y rallieront. Une nouvelle façon de faire vivre ce magnifique et emblématique site de Suzan.

**Marie-Hélène Rebours**

*Pour tout renseignement 06 78 32 13 03.*

# PHOTO D'ANTAN

LANDES/OUSSE-SUZAN

Article Sud Ouest
29 septembre 1999

## Sous les pins, la foire

*Vingt mille personnes attendues à la foire d'Ousse-Suzan qui se déroule pour la Saint-Michel (aujourd'hui). Une foire que Léon Dupi suit depuis toujours*

KARINE SULPICE

Du plus loin que remontent les souvenirs de Léon, la foire a toujours existé à Ousse-Suzan, et elle a toujours eu lieu le même jour. Le 29 septembre, jour de la Saint-Michel.

À bientôt 83 ans, Léon Dupi est bien placé pour en parler : né à Suzan, il n'en a bougé que pour partir vivre à... Ousse. Et il a même été président du Comité de la foire pendant cinq ans. C'était il y a trente ans. Ou trente-cinq. Pas facile de retrouver les dates exactes, mais les images, elles, sont restées gravées dans sa mémoire. Celles de son enfance, quand, chaque 29 septembre, il allait à la chapelle, perdue au beau milieu de la forêt, avec ses parents. À pieds, bien sûr. Ce qui était tout de même bien plus facile pour lui, habitant de Suzan, que pour tous ceux qui venaient parfois « du fin fond de la Chalosse ».

Léon Dupi se souvient du temps où les acheteurs repartaient qui avec une vache, qui avec un porc... Plus d'animaux à vendre aujourd'hui, mais Léon reste fidèle à sa foire !
*(Photo David Le Déodic)*

### FINIE LA PAGAILLE

Et pas tout seuls : les vendeurs amenaient leurs bêtes (vaches, mules, porcs...). Car Ousse-Suzan, après avoir accueilli à l'origine le marché des nourrices et des valets de ferme, était devenue une foire agricole, une de ces assemblades d'antan où « les maquignons, avec leurs blouses, marchandaient, regardaient les bêtes, les touchaient » avant de lancer le fatidique « j'achète ». Aujourd'hui, la foire a bien grandi. Entre 15 000 et 20 000 visiteurs en semaine, 25 000 quand la Saint-Michel tombe un dimanche. Et 500 forains attendus. Avec des marchands de chaussures, de paniers en osier, de... De tout. Sauf de vaches, de mules, de porcs,... Parce que la foire n'est plus agricole depuis bien des années déjà.

Et la belle pagaille du début a fait place à une organisation plus sérieuse : plus question de jeter le piquet d'emplacement du marchand voisin dans les bois sous prétexte qu'on ne veut pas l'avoir à côté. Place aux plans précis : dès lundi, les emplacements de plusieurs centaines de forains attendus étaient balisés. Côté parking, c'est un terrain de cinq hectares qu'on a mis à contribution. Et on a fait appel à des sociétés de gardiennage privées, parce que, comme le constate le trésorier du comité de la foire, Rémi Rebours, « c'est dur de trouver des bénévoles, surtout quand les chasseurs de la commune et le Comité des fêtes sont occupés dans leur propre stand ».

Toute la journée, des milliers de personnes arpenteront à nouveau des kilomètres de sentiers, au cœur d'une forêt où, le temps d'une journée, des forains auront élu domicile. Et s'il fait beau, c'est promis : Léon Dupi sera de la fête.

## Infos éditoriales

Le Petit Oussois N° 4 Bulletin municipal
Edition « Eté 2022»
160 exemplaires édités par nos soins
Imprimé sur papier recyclé.
Directeur publication : Jacky PERSILLON
Rédaction et Mise en page : Commission Communication
Un grand merci à A. DAGES pour son aide précieuse
Crédits photos : Commission Communication, Marie-Hélène Rebours.
Correspondance : Mairie, 3 Chemin vicinal – Le bourg – 40110 Ousse-Suzan
Téléphone : 05 58 51 73 80
https://www.ousse-suzan.fr

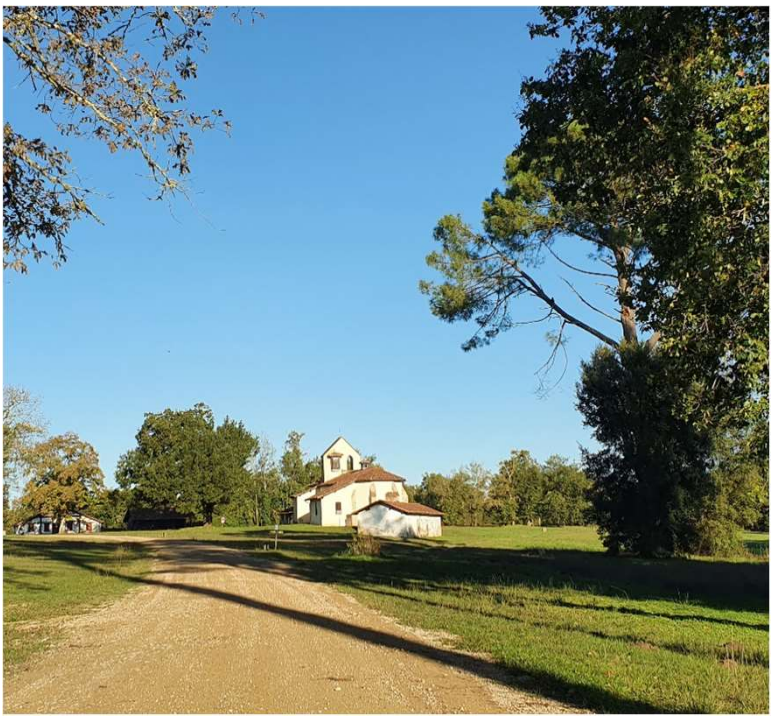

# LES JEUX

## Mots fléchés

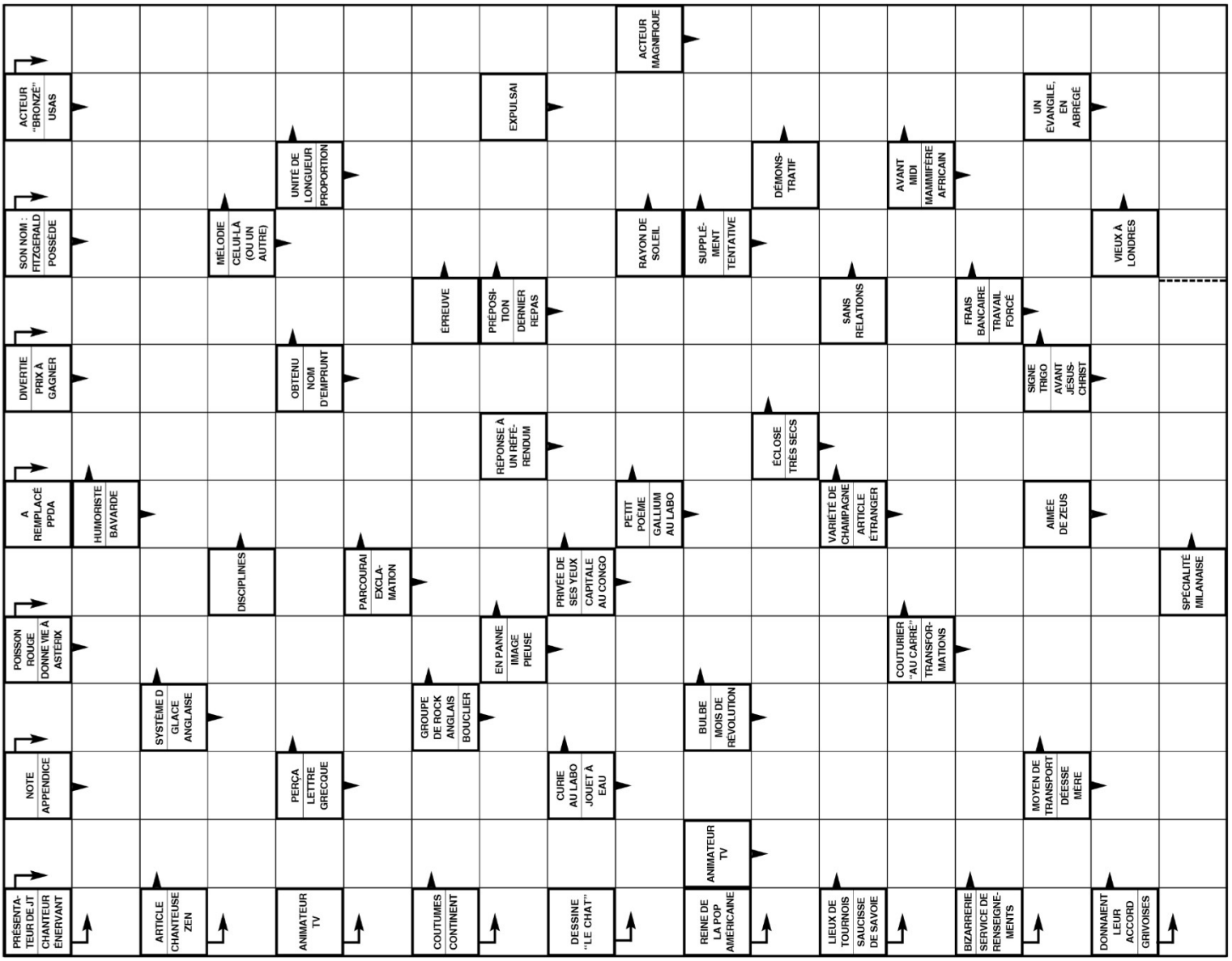


## Sudoku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 6 | | | | | | 2 | 3 |
| | | 3 | 9 | | 5 | 1 | | |
| 1 | | | | | | | | 5 |
| | | 4 | 3 | | 7 | 5 | | |
| 5 | | | | | | | | 2 |
| | | 2 | 8 | | 4 | 6 | | |
| 9 | | | | | | | | 7 |
| | | 6 | 5 | | 9 | 2 | | |
| 2 | 4 | | | | | | 5 | 9 |

## Solutions des jeux du numéro précédent

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ■ | M | ■ | M | ■ | C | ■ | A | ■ | C | ■ | E | ■ | P |
| S | I | M | U | L | E | ■ | P | L | I | N | T | H | E |
| ■ | Q | A | T | A | R | ■ | H | A | R | I | C | O | T |
| A | U | R | I | C | U | L | A | I | R | E | ■ | R | A |
| ■ | E | N | N | E | M | I | S | ■ | H | ■ | O | N | U |
| B | L | E | ■ | D | E | F | I | L | O | N | S | ■ | D |
| ■ | O | ■ | M | E | N | T | E | U | S | E | ■ | P | I |
| A | N | N | A | M | ■ | I | ■ | T | E | N | D | U | E |
| ■ | ■ | E | C | O | R | N | A | S | ■ | N | O | I | R |
| L | A | M | A | N | A | G | E | ■ | P | I | S | T | E |
| ■ | G | O | R | E | T | ■ | D | E | R | ■ | A | S | ■ |
| F | A | ■ | O | ■ | I | C | E | B | E | R | G | ■ | P |
| ■ | M | E | N | T | O | R | ■ | E | D | U | E | N | S |
| H | E | M | I | O | N | E | ■ | N | O | M | ■ | I | I |
| ■ | M | I | ■ | U | N | A | N | I | M | I | T | E | ■ |
| I | N | G | E | R | A | ■ | U | S | I | N | E | R | A |
| ■ | O | R | ■ | B | I | ■ | E | T | N | A | ■ | A | I |
| A | N | A | L | E | ■ | O | S | E | E | ■ | U | S | E |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 1 | 4 | 3 | 2 | 7 | 5 | 9 | 8 |
| 8 | 3 | 7 | 9 | 5 | 6 | 1 | 2 | 4 |
| 2 | 9 | 5 | 8 | 4 | 1 | 6 | 3 | 7 |
| 4 | 6 | 9 | 2 | 8 | 3 | 7 | 5 | 1 |
| 1 | 5 | 8 | 7 | 9 | 4 | 3 | 6 | 2 |
| 3 | 7 | 2 | 1 | 6 | 5 | 4 | 8 | 9 |
| 5 | 8 | 6 | 4 | 7 | 2 | 9 | 1 | 3 |
| 7 | 2 | 3 | 5 | 1 | 9 | 8 | 4 | 6 |
| 9 | 4 | 1 | 6 | 3 | 8 | 2 | 7 | 5 |

# RÉPERTOIRE UTILE

| | | |
|---|---|---|
| URGENCES | POMPIERS | 18 |
| | SAMU | 15 |
| | GENDARMERIE | 17 ou 112 |
| | Appel d'urgence pour les sourds et malentendants | 114 |
| | Centre antipoison Bordeaux | 05 56 96 40 80 |
| | | |
| PREMIER SECOURS | Un défibrillateur est installé dans le couloir de l'ancienne école des Garçons, bâtiment situé à côté de l'actuelle mairie. | |
| | | |
| URGENCE DÉPANNAGE | SYDEC TARTAS (Eau) Urgences 24/24h | 06 84 26 81 84 |
| | ENEDIS MORCENX (Electricité)Urgence Dépannage | 09 72 67 50 40 |
| | | |
| URGENCES PARTICULIÈRES | Enfants disparus | 116000 |
| | Allo Enfance maltraitée | 119 |
| | Accueil sans abri | 115 |
| SANTÉ | | |
| *DOCTEURS* | Dr Hiollet Louis | 05 58 51 75 76 |
| | Dr Drago Alexandre | 05 58 75 25 89 |
| | Dr Lachgar Narimane Leslie | 05 58 79 03 43 |
| | Service de Garde | 05 58 44 11 11 |
| *INFIRMIÈRES* | Cabinet La Callune | 06 19 64 88 86 |
| | Cabinet Werhnert / Monteiro | 05 58 06 68 54 |
| *HOPITAUX* | CH de Mont de Marsan | 05 58 05 10 10 |
| | CH de Dax | 05 58 91 48 48 |
| *PHARMACIE* | Pharmacie des Pins | 05 58 51 71 92 |
| | Pharmacie de garde: Service AUDIOTEL | 3237 OU www.3237.fr |
| | | |
| ADMINISTRATIONS | MAIRIE D'OUSSE -SUZAN | 05 58 51 73 80 |
| | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES | 05 58 04 14 15 |
| | OFFICE DE TOURISME | 05 58 04 79 50 |
| | MEDIATHEQUE-E-Média d'Ousse-Suzan les mercredis 15h-17h | 05 58 04 16 39 |
| *ÉCOLES* | Ousse-Suzan | 05 58 51 71 16 |
| | Ygos St Saturnin | 05 58 51 78 52 |
| | Arengosse | 05 58 51 70 28 |
| | RPI des Sources d'OYA contacter la Mairie d'Ousse-Suzan | 05 58 51 73 80 |
| *DÉCHETTERIES* | YGOS SAINT SATURNIN: Jeudi/Samedi 14h30 – 17h30 | 05 58 51 76 32 |
| | ARENGOSSE: Jeudi / Samedi 09 h 00 – 12 h 00 | 05 58 51 81 44 |
| | Bennes aux particuliers (gratuites) | 05 58 04 14 15 |

## Un dernier mot – Contactez-nous – Échangeons

Vous avez envie de partager un avis, de réagir sur des thèmes, de nous raconter l'histoire de notre village, de partager des anecdotes et des souvenirs, ou tout simplement nous soumettre des sujets relatifs à la commune ?

## Lancez-vous !

Devenez acteur dans ce bulletin municipal, en rédigeant des articles, en proposant des photos anciennes ou actuelles ; en un mot, à participer à la vie de votre commune.
Le prochain numéro du Petit Oussois est à paraître pour le printemps.

Pour nous contacter, vous avez plusieurs possibilités :
- Sur la page Facebook de la mairie : @MairiedOusseSuzan
- par le lien « contact » du site internet https :\\ousse-suzan.fr
- par la « fiche de contact », au dos de cette page, à remplir et à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Et puis nous pouvons aussi nous rencontrer, même s'il faut respecter les gestes barrières, les bonnes idées survivront à cette crise !

# COUP DE POUCE

## Fiche de contact

Si vous souhaitez nous donner votre avis, réagir, informer, nous interpeller, mais aussi nous rencontrer et nous raconter votre Ousse-Suzan, renseignez ce coupon et déposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie.

Coordonnées (nom, prénom) ……

Téléphone *pour être rappelé si besoin* :----------

Sujet : ……

Votre message : ……
……
……
……
……